

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2018/O1/073**

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2018

REUNION DES 28 ET 29 MARS 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA
COLLECTIVITE DE CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport qui a pour objet un ajustement du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse ne crée aucun nouvel emploi.

Cet ajustement vise simplement à prendre en compte la nomination des agents promus au grade d'Agent de maîtrise territorial lors de la réunion de la Commission administrative paritaire de la Collectivité territoriale de Corse en date du 03 octobre 2017.

Ces nominations nécessitent la création de 14 postes sur ce grade, permettant de prononcer ces 14 promotions, nominations qui seront suivies de la suppression corrélative des 14 postes actuellement occupés par les agents concernés.

Il est par ailleurs précisé que ces nominations interviennent afin de répondre à des besoins identifiés au sein des services et correspondent aux fonctions de ce grade.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.